

## LE CACTUS DE PAUL AGRATÉ

Six mois de prison, ensuite Cour d'Assises où un Jury Populaire le reconnaît **INNOCENT**. Et maintenant **8 années se sont écoulées** et la **Justice ne lui a toujours pas rendu son enfant**.

Monsieur Patrick L.... n'a jamais baissé les bras. Il continue la lutte. Mais lutte inégale.

Dernièrement sa requête pour revoir son enfant a **ENCORE UNE NOUVELLE FOIS été rejetée**.

Monsieur le J.A.F. P...., il est possible que vous ayez cru bien faire. Mais connaissant ce que Madame pense et exprime sur l'innocence de Patrick L...., - *les magistrats se permettraient-ils de remettre en cause les décisions des jurys populaires... ?*-. Nous n'avons pas beaucoup d'illusions concernant la décision que vous étiez amené à prendre.

Selon M. Patrick L...., qui avait demandé à l'audience la nullité d'une expertise, vous auriez semble-t-il abondé dans ce sens. Mais à l'arrivée, changement de programme, avec une interprétation tout à fait personnelle de la notion de **SECRET PARTAGE**, pas du tout conforme à l'article 4 du Code de Déontologie de la médecine, vous avez rejeté la demande de nullité présentée par M. Patrick L.... Et on connaît la suite. **M. Patrick L.... NE VERRA PAS SON ENFANT**.

**Lui auriez-vous fait le coup de la « savonnette en terre cuite »... ? (1)**

Tant que vous n'adopterez pas une démarche humaine et responsable pour résoudre le problème de M. Patrick L...., c'est-à-dire une voie pour **sortir son enfant d'un important Syndrome d'Aliénation Parentale**, toutes vos décisions resteront stériles et inefficaces. Et **M. Patrick L.... NE CESSERA PAS SON COMBAT**.

Mais en êtes-vous conscient... ? Est ce égratigner votre susceptibilité que de vous faire une telle suggestion... ?

Monsieur le J.A.F. P...., imaginez une toute petite seconde que vous soyez séparé de votre petit Julien. Il est mignon le petit Julien. Imaginez que Madame prenne un coup de grisou entre les oreilles et qu'elle parte à l'autre bout de la France avec armes et bagages.

Bien-sûr vous pourriez toujours demander votre mutation en espérant qu'elle ne prendrait pas autant de mois ou même d'années que les procédures de l'Institution Judiciaire.

Essayez aussi d'imaginer le **PIRE**. Qu'elle vous accuse d'attouchements sexuels **et Là**, la **machine à broyer se met inexorablement en route**. Interrogatoires, garde à vue, incarcération. C'en est fini du petit Julien. A moins qu'étant Magistrat, on vous réserve un régime d'exception plus doux.

Bien-sûr vous n'imaginez pas. **Cela n'arrive qu'aux autres ?** C'est ce que pensaient 7 membres de notre association confrontés à ce genre de situation.

Le dernier en date, M. Patrick B....., luttant contre un cancer avec métastases, traité sans aucun ménagement, moins bien qu'un chien. De quoi se croire revenu 60 ans en arrière... !

Et vous Madame Le Brigadier T..... Vous teniez votre coupable, **mais avez-vous l'impression d'avoir correctement et humainement accompli votre mission... ?**

Vous teniez votre coupable, vous n'avez donc pas cherché à enquêter sur le bien-fondé des accusations portées contre M. Patrick B.....

**Il eut peut-être été souhaitable qu'une autre voie soit explorée.**

Je sais c'est difficile maintenant que l'on s'est acharné sur le père. Je sais aussi qu'il faut être supérieurement intelligent pour savoir se remettre en cause.

*A bientôt pour la suite,*

Paul AGRATÉ

(1) Procédé employé dans les camps d'extermination nazis. Afin d'éviter tout mouvement de révolte à l'entrée des chambres à gaz, on distribuait aux déportés des leurres en terre cuite pour leur faire croire qu'ils entraient dans les douches. Ensuite les leurres étaient récupérés pour une autre fournée